

CODE OF CONDUCT FOR PARENTS

Our school community consists of a wide variety of individuals and groups who strive to work together to educate students and contribute to local and global communities. Shared community values enable members to work together and enjoy the rewards that arise from their collaborative efforts.

Aim

Lycee Condorcet has clear expectations of conduct of staff, as outlined in the Staff Code of Conduct, and students abide by the *Règlements Intérieurs*. This document aims to provide similar guidelines for parents. Specifically, this Code of Conduct is intended to:

1. provide a set of general principles to guide parents in their interaction with staff, students and other parents;
2. communicate the School's expectations as to how parents conduct themselves when on the School grounds or at School events; and
3. explain how parents can direct their feedback.

Scope

This policy applies to all adults including parents, guardians, step-parents, grandparents, extended family, and any others while involved in activities or communication related to Lycee Condorcet.

For the purpose of this policy, the term “parent” refers to all as listed above.

Expected Standard of Conduct

Parents play a key role in the education of their children and should act in the best interests of the students, staff and School community.

The School values its diverse community and respects the rights, beliefs and practices of individuals and their families.

Parents are students' most significant role models.

Accordingly, the School expects a high standard of personal behaviour from parents when they are on School grounds, attending events or communicating with staff, students or other parents.

It is our responsibility to model ethical conduct. This includes:

- working in partnership with the school for the common goal in achieving what is best for all;
- discouraging gossip by communicating with the school and modelling good manners for your child;
- adopting an inclusive, welcoming attitude towards all people;
- interacting positively with staff, parents and other members of the school community;
- supporting the school in its efforts to maintain a positive, safe and secure environment for our students and staff;
- on school grounds or school events, observing the terms of any order, obligation or undertaking persons may be subject to;
- showing proper care and regard for School property, the property of others and Work Health and Safety considerations;
- respecting the safety of students and other members of the community when moving about school grounds.

A smoke-free environment

Smoking on school premises, including school buildings, gardens, playgrounds and car park is prohibited. This includes students, employees, visitors and other people who use the school premises. By law, smoking is banned within 4 metres of a pedestrian entrance or exit to the school.

Communication and interaction with staff, other parents and students

Parents are expected to:

- communicate with respect assuming good intent;
- communicate concerns to the School in a constructive and appropriate manner;
- follow the guidelines in the Communications Charter and the Contacts List available on the school website in order to best direct their questions and concerns;
- value the school community and its reputation especially when engaging with social media;
- respect the reputation of teachers and be mindful of communication;
- ensure that relationships with students are in accordance with appropriate roles and age groups, and such that questions of impropriety do not arise.

Parents have a right to:

- be treated with respect and courtesy;
- be listened to, and communicated with, in regard to their child's education and development;
- have confidentiality and privacy respected by staff;
- be treated in a caring, polite manner and have timely responses to concerns raised.

What parents can expect from the School

If you have a grievance, please raise it with the School in accordance with the Complaints and Grievances Policy which is available on our website. The policy outlines the School's complaints management process. Any issues will be managed in a positive and transparent manner, and mutual respect and clear communication will underpin the resolution.

Breaches of this Code of Conduct

With these guidelines in place it is hoped that parents can appropriately direct their concerns and contribute to a harmonious school community. Any issues that arise as result of breaches of this code will be dealt with in accordance with the School's Complaints and Grievances policy.

CODE DE CONDUITE À L'ATTENTION DES PARENTS

Notre communauté scolaire est composée de membres et groupes variés qui collaborent afin d'éduquer les élèves comme citoyens du monde. Des valeurs communes permettent aux membres de travailler ensemble et de voir leurs efforts récompensés.

Objectif

Le Lycée Condorcet a des attentes clairement définies en matière de conduite pour son personnel qui dispose de son propre code de conduite. Il en est de même pour les élèves qui sont tenus au respect des règlements intérieurs. Le présent document a pour objectif de fournir des directives similaires aux parents. Plus précisément, ce code de conduite vise à :

1. établir des principes généraux permettant de guider les parents dans leurs interactions avec le personnel, les autres parents, ainsi que les élèves ;
2. communiquer sur les attentes de l'établissement quant à la conduite des parents lorsqu'ils se trouvent dans l'enceinte de l'établissement ou participent à un événement scolaire ; et
3. indiquer les canaux à utiliser lorsque les parents souhaitent soumettre des suggestions.

Champs d'application

Cette politique s'applique à tous les adultes – parents, tuteurs, beaux-parents, grands-parents, autres membres de la famille ou toute autre personne – lorsqu'impliqués dans des activités ou communications en lien avec le Lycée Condorcet.

Aux fins de la présente politique, le terme 'parents' renvoie à liste mentionnée ci-dessus.

Conduite standard attendue

Les parents jouent un rôle clé dans l'éducation de leurs enfants et doivent agir dans le meilleur intérêt des élèves, des personnels et de la communauté scolaire.

L'établissement accorde une grande importance à la diversité de sa communauté et respecte les droits, croyances et pratiques de ses membres.

Les enfants suivent l'exemple de leurs parents particulièrement.

En conséquence, l'établissement a des attentes élevées quant au comportement individuel des parents lorsqu'ils se trouvent dans l'enceinte de l'établissement, prennent part à un événement scolaire ou communiquent avec le personnel, les élèves ou les autres parents. Il est de leur responsabilité de montrer une conduite exemplaire. Cela inclut :

- travailler en partenariat avec l'établissement dans le meilleur intérêt de tous;
- ne pas propager de rumeurs,
- communiquer avec courtoisie avec l'établissement
- adopter une attitude ouverte et accueillante envers autrui;
- interagir positivement avec le personnel, les parents et les autres membres de la communauté scolaire ;
- soutenir l'établissement dans ses efforts pour maintenir un environnement sain et sûr pour nos élèves et personnels ;
- dans l'enceinte de l'établissement ou durant des événements scolaires, respecter les consignes, obligations ou actions auxquelles il vous est demandé de vous soumettre ;
- veiller au respect des biens de l'établissement et d'autrui et veiller à la bonne application des règles relatives à la santé et à la sécurité en vigueur ;
- respecter la sécurité des élèves lorsque vous circuler dans l'enceinte de l'établissement.

Un environnement non fumeur

Fumer dans l'enceinte de l'établissement – bâtiments, jardins, cours de récréation, et parking inclus – est strictement interdit. Cela s'applique aux élèves, personnels, visiteurs et tout autre utilisateur des lieux. En vertu de la loi, il est également interdit de fumer dans un périmètre de 4 mètres autour des entrées et sorties piétonnes de l'établissement.

Communication et interaction avec le personnel, les autres parents et les élèves

Les parents doivent :

- s'exprimer avec respect et en partant du principe que leur interlocuteur a de bonnes intentions ;
- faire remonter à l'établissement toute préoccupation de manière convenable et constructive;
- suivre les directives de la Charte de Communication et se référer à la liste de contacts disponible sur notre site internet afin d'adresser leurs questions et/ou préoccupations à la bonne personne ;
- prendre en considération la communauté scolaire et sa réputation, en particulier lorsque communiquant sur les réseaux sociaux ;
- respecter la réputation des enseignants et du personnel général;
- s'assurer qu'ils interagissent convenablement avec les élèves en prenant en compte à la fois le genre et l'âge de ces derniers afin que ne soient pas soulevées des suspicions de comportement inapproprié.

Les parents ont le droit :

- d'être traités avec respect et de manière courtoise ;
- d'être écoutés et d'être informés au sujet de l'éducation et du développement de leurs enfants ;
- de faire respecter leur vie privée et règles de confidentialité par le personnel ;
- d'être traités avec bienveillance et politesse et d'obtenir des réponses aux préoccupations qu'ils auraient exprimées dans un délai convenable.

Ce que les parents peuvent attendre de l'établissement

Si les parents ont une doléance, ils sont priés d'en faire part à l'établissement de la manière indiquée dans notre Complaints and Grievances Policy qui est disponible sur notre site internet. Cette politique présente la procédure de l'établissement en matière de traitement des plaintes. Tout conflit sera traité de manière positive et transparente pour une résolution basée sur un respect mutuel et une communication claire.

Violation de ce code de conduite

Par la mise en place de ces directives, l'établissement espère avoir aiguillé les parents sur la manière d'adresser leurs préoccupations et de contribuer à une communauté scolaire harmonieuse. Tout problème résultant de la violation de ce code sera traité conformément à la Complaints and Grievances Policy.